

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2022



Championnat de FRANCE
INDIVIDUEL
2022

Pays Basque

16 et 17 décembre 2022

ORGANISÉ PAR LA LIGUE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES LIMOUSIN



Fédération **N**autique de **P**êche **S**portive en **A**pnée



Chers amis chasseurs,

La ligue Aquitaine Poitou-Charentes Limousin est heureuse de vous accueillir cette année au Pays Basque pour la première édition du Championnat de France Individuel.

Nous ne pouvons vous promettre de l'eau chaude et du soleil comme nos voisins méditerranéens, mais soyez rassurés, l'équipe de la ligue accompagnée des bénévoles met tout en œuvre pour que cette édition 2022 soit une réussite.

Nous espérons vous voir nombreux pour ce rendez-vous.

En attendant, place au sport et que la ou le meilleur gagne !

Virginio VIGO

Président de la Ligue APCL



PROGRAMME

Jeudi 15 décembre 2022 :

- A partir de 16h00, au parking de Socoa (sous le chapiteau), accueil des compétiteurs et de leurs pilotes.
- Remise des dossards, des plaquettes numérotées
- Inscription au repas de clôture (compris dans les frais d'inscription pour les compétiteurs, pas pour leurs pilotes) si personne supplémentaire 20 euros le repas sur réservation.
- 19h00 réunion des capitaines de ligues, des équipes de sécurité et du comité d'organisation, mise au point de l'organisation des équipes en mer et terre avec le directeur de compétition.

Vendredi 16 décembre 2022 :

- 07h30 : RDV pour le briefing sur la plage de Socoa avec les pilotes et capitaines.
- 08h00 : Départ des bateaux sur zone.
- 08h20 : Regroupement des bateaux au point de départ.
- 08h30 : Début de la compétition.
- 14h30 : Fin de la première journée, regroupement au point de sortie, retour à la plage de Socoa tous ensemble et remise des pêches en échange d'une collation pour les compétiteurs.
- 16h30 : Pesée des pêches au parking de Socoa (sous le chapiteau). Fin de cette première journée.

Samedi 17 décembre 2022 :

- 07h30 : RDV pour le briefing sur la plage de Socoa avec les pilotes et capitaines.
- 08h00 : Départ des bateaux sur zone.
- 08h15 : Regroupement des bateaux au point de départ (devant la digue de l'Artha).
- 08h30 : Début de la compétition.
- 14h30 : Fin de la deuxième journée, regroupement et retour à la plage de Socoa tous ensemble et remise des pêches en échange d'une collation pour les compétiteurs.
- 16h30 : Pesée des pêches au parking de Socoa (sous le chapiteau). Fin de cette première journée. Fin du Championnat de France 2022.
- 20h00 : Repas de clôture à la Cidrerie Txopinondo à Ascain et annonce des résultats pour finir cette magnifique semaine tous ensemble.

MAILLES & QUOTAS

Catégories	Espèces	Mailles (Cm)	Pénalités (Cm)	Tailles Légales (Cm)	Quotas du filet pesé		Points		Pénalité poids ou dépassement quota
					Quotas Espèces	Quotas Groupes	Par prise	Ouverture Catégorie	
Groupe 1	Sar commun	31	27	25	8	10	500	1000	-1000
	Sar tambour	31	27		8				
	Bécofino	33	29		8				
	Sar tête noire	31	27		8				
	Griset	31	27	23	8				
Groupe 2	Bar	46	44	42	2	6	1000	1000	-1000
	Denti	40	35		2				
	Dorade royale	35	30	23	3				
	Ombrines *	32	27		2				
	Lieu	42	38	30	2				
	Marbré	33	29		3				
Groupe 3	Maigre	55	51	45	2	6	1000	1000	-1000
	Sérieole	45	41		2				
	Bonite	45	40		2				
	Maquereau commun	40	36	20	3				
	Maquereau espagnol	38	34	20	3				
	Chinchard	38	34	15	3				
Groupe 4	Mulet	38	33	30	4	8	500	1000	-1000
	Saupe	34	29		3				
	Vieille	32	28		4				
Groupe 5	Baliste	35	30		3	6	500	1000	-1000
	Saint Pierre	35	30		2				
	Rascasse brune/ rouge	28	23		3				
	Rouget barbet	30	25	15	3				
	Grondin	34	29		2				

*Bronze ou dorée

MAILLES & QUOTAS

PAS DE BAC DE REJET

ON COUPE LES QUEUES DE TOUS LES POISSONS

TOUTE ESPÈCE QUI N'EST PAS DANS LE TABLEAU EST INTERDITE

1000 points seront attribués par ouverture de groupe.

500 ou 1000 points (selon le groupe) seront attribués par poisson maillé.

1 point par gramme pour chaque poisson maillé.

Il est possible de présenter **24 poissons** en respectant les différents quotas (groupes ou espèces) dont maximum 8 poissons non valables.

Au 9^{ème} non valable ou si plus de 24 poissons **carton rouge manche**.

Un poisson en dessous de la maille légale sera sanctionné par un **carton rouge manche !**

- Un poisson avec la queue non-coupée alors que la législation l'impose (ex : bar) = **CARTON ROUGE MANCHE**
- Un poisson avec la queue non-coupée sans spécification légale (ex : mullet) = **LE POISSON N'EST PAS PESÉ**
- Dépassement de quota pour une espèce dont le quota est fixé par la loi (ex : 2 bars par jour et par pêcheur) = **CARTON ROUGE MANCHE**
- Dépassement de quota pour tout autre groupe ou espèce du tableau = **LE PLUS GROS POISSON N'EST PAS PESÉ**
- Présentation d'un poisson qui n'est pas dans le tableau = **LE POISSON N'EST PAS PESÉ et PÉNALITÉ DE 1000 POINTS**

Pénalité de 1000 points si la maille correspond à la colonne bleue (pénalités), ou en dessous.

Le nombre max de points par poisson est limité à 5000.

Exemple : Maille légale du bar fixée à 42 cm en Atlantique

- Bar inférieur à 42 cm = carton rouge manche
- Bar entre 42 cm jusqu'à 44 cm = pénalité de 1000 points
- Bar entre 44 cm et 46 cm = 0 point
- Bar supérieur ou égal à 46 cm = 1000 points pour l'ouverture du groupe
+ 1000 points pour le poisson
+ Nombre de points par grammes

Vous trouverez en pièce jointe le règlement officiel du championnat de France.

Si vous constatiez quelque chose d'anormal, merci de nous le signaler au plus tard 1 mois avant l'évènement ! Ceci afin d'éviter les discordes de dernière minute....

INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SE FONT AUPRÈS DE VOS PRÉSIDENTS DE LIGUES RESPECTIFS

C'est votre président de ligue qui sera chargé de nous faire parvenir les dossiers de l'ensemble des compétiteurs sélectionnés.

Le dossier devra comprendre :

- La fiche jointe ci-dessous, remplie pour chaque compétiteur
- Les photocopies des licences FNPSA 2022/2023
- Le certificat médical de moins d'un an
- Les photocopies des permis bateau des pilotes
- Les photocopies d'attestations d'assurance des bateaux
- L'autorisation parentale pour les mineurs
- Un chèque de 50€

L'inscription comporte le repas du compétiteur (pas celui de son pilote). Chaque repas supplémentaire coûte 20€ et nécessitera d'être payé et prévenu à l'avance.

Ces dossiers sont à envoyer à :

Chris FRANCO-GÉA
3 rue des Glycines
64360 Monein

Date limite de réception des dossiers : **25 novembre 2022**

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Frédéric VIGO : 06 43 43 60 56

Chris FRANCO-GÉA : 06 12 89 59 28

BULLETIN D'INSCRIPTION PAR LIGUE

Nom de la ligue : _____

Capitaine : _____ **Tél :** _____

Infos Bénévoles :

Compétiteur :

Nom : _____ Club : _____ -22 ans

Prénom : _____ N° de Licence : _____ Féminine

Palmarès :

- Championnat régional :
- Trophée National :
- Classement au point place en 2022 :
- Sélections en Équipe de Nationale :

Pilote :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

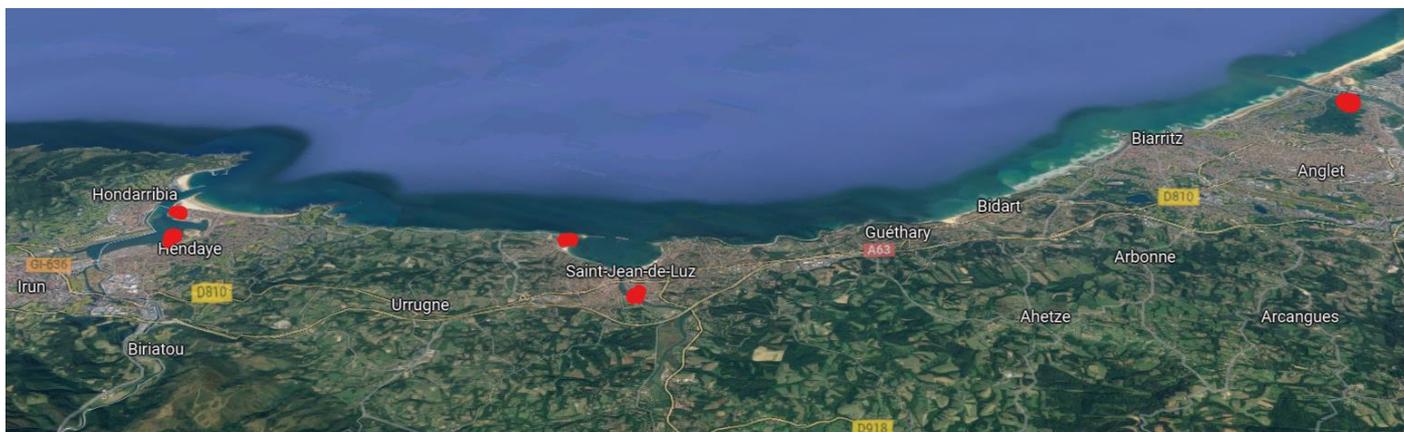
Bateau :

Modèle de bateau :

Immatriculation :

Infos Pratiques

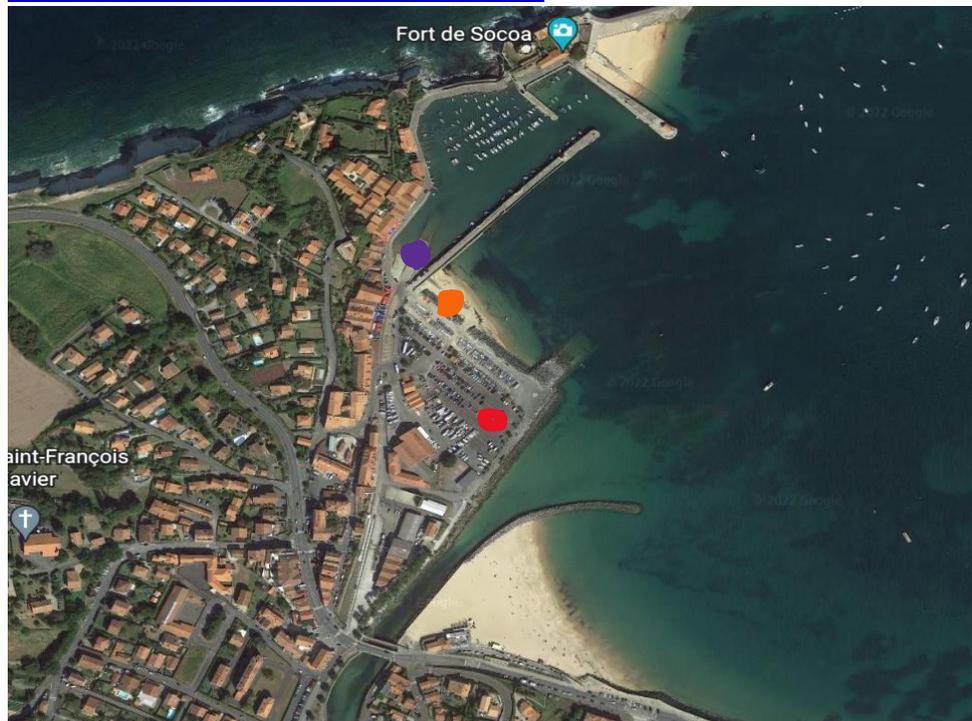
Les cales :



De gauche à droite :

- Port de Caneta
- Zone technique du port d'Hendaye
- Port de Socoa
- St-Pée-sur-Nivelle
- Port de plaisance du brise lame d'Anglet

Lieu de la manifestation :



- Cale de Socoa
- Plage de Socoa
- Parking de Socoa (emplacement du chapiteau : inscriptions et pesées)

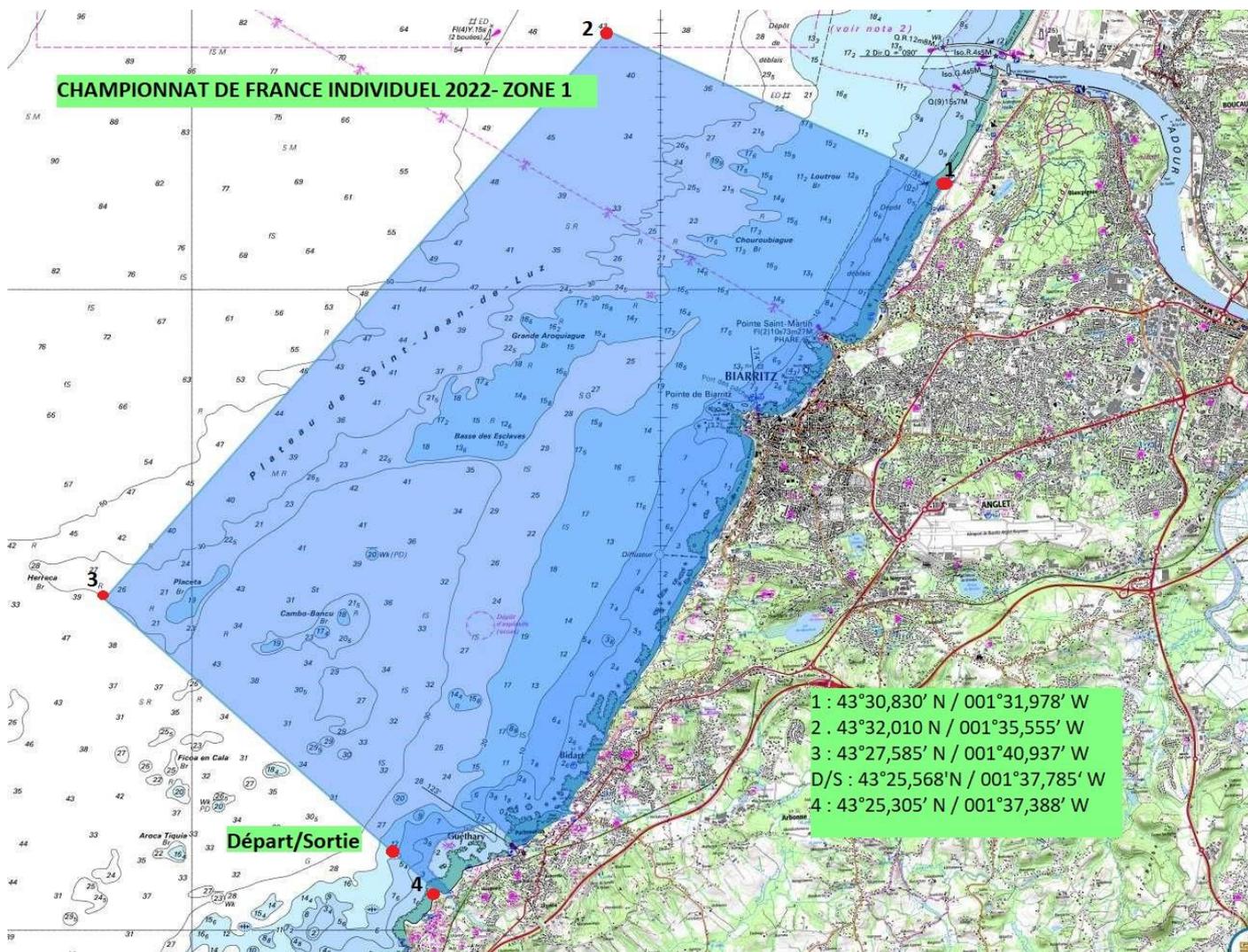
Lieu de la manifestation :



Repas de clôture du samedi soir à la cidrerie Txopinondo à Ascaïn.

Carte de la zone du vendredi 16 décembre :

Ce sont les points GPS qui font foi (pas les lignes sur la carte)



Carte de la zone du samedi 17 décembre :

Ce sont les points GPS qui font foi (pas les lignes sur la carte)

